

Lobbes, le 10 janvier 2020

**COMMUNE  
DE LOBBES**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **mercredi 22 janvier 2020 à 19h30** à la salle des mariages (Place Communale).

L'ordre du jour est le suivant :

Pt1, Rapport sur l'Administration (année 2018) et synthèse de la Politique générale et financière de la Commune pour l'année 2020.

Pt2, Budget communal de l'exercice 2020 – Approbation – Vote.

Pt3, Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2019 : Approbation – Communication.

Pt4, Impositions communales : Tutelle spéciale d'approbation – Communication.

Pt5, C.P.A.S. : Budget de l'exercice 2020 – Approbation – Vote.

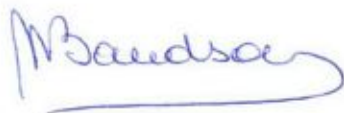
Pt6, Recrutement d'un(e) Directeur(trice) général(e) – Fixation du montant du jeton de présence à accorder aux membres du jury – Vote.

Pt7, Questions orales.

Pt8, Approbation du procès-verbal de la séance du 23 décembre 2019.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale ff,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

